PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2021-12-06-01 Ouverture de la séance

2021-12-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

2021-12-06-03 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture desdits procèsverbaux;

EN CONSÉQUENCE.

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 soit adopté.

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021 soit adopté.

2021-12-06-04 Liste des déboursés du mois de novembre

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 133 046, 15 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2021-12-06-05 Correspondance (dons)

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de madame Édith Bélanger demandant l'ajout de lampes de rues supplémentaire dans le secteur Est du 3e rang, entre le centre Plein Air et la route Arsenault.

Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Siméon à titre de membre de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs pour l'année 2022.

Projet ski-bus Pin Rouge 2022

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une aide financière de 400 \$ soit versée à la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour le projet ski-bus Pin Rouge 2022.

Guignolée 2021

Il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'un don de 1 800 \$ soit versé au Collectif Aliment-Terre, en guise de soutien à la Guignolée 2021.

Chorale la Voix des Ondes

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'un don de 2 000 \$ soit versé à la chorale la Voix des Ondes en guise d'aide financière face au contexte de la pandémie de la COVID-19.

2021-12-06-06 Suivi du maire concernant la situation de la COVID-19

Monsieur le maire effectue un suivi sur les récents développements concernant la situation entourant la COVID-19.

2021-12-06-07 Adoption du Règlement numéro 496-21 Décrétant l'ouverture des chemins durant la saison hivernale 2021-2022

CONSIDÉRANT l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le maire mentionne l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Règlement 496-21 soit adopté.

2021-12-06-08 Autorisation de déneigement - Route Poirier

ATTENDU la demande reçue de Déneigement Donat Bujold et de la confirmation d'assurance jointe à ladite demande;

ATTENDU QUE le demandeur s'engage à respecter les modalités du Règlement numéro 496-21;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

D'AUTORISER Déneigement Donat Bujold à effectuer le déneigement de la route Poirier à partir du 4e rang jusqu'à la limite de Saint-Alphonse, et ce, pour l'hiver 2020-2021;

D'AUTORISER que la Municipalité effectue occasionnellement le déneigement de ce secteur dans le but d'élargir le chemin, et ce, seulement en cas de besoin et sous réserve d'approbation du Conseil.

2021-12-06-09 Programme d'aide à la voirie locale Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve les dépenses, d'un montant de 9 835 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-12-06-10 Service incendie – utilisation du feu vert clignotant

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Règlement sur le feu vert clignotant, suite à la publication de celui-ci dans la *Gazette officielle du Québec*, le 10 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE, par le *Code de la sécurité routière* (chapitre C-24.2, a. 621, 1^{er} al., par. 5.2°), la Société de l'assurance automobile du Québec autorise un pompier qui lui en fait la demande à utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence provenant d'un service de sécurité incendie, si les normes techniques et modalités d'installation relatives au feu vert clignotant sont satisfaites:

CONSIDÉRANT les résultats du projet pilote mené par le ministère de la Sécurité publique de 2015 à 2020 concernant l'utilisation du feu vert clignotant par les pompiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE les pompiers du service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon soient autorisés à suivre la formation de l'École nationale des pompiers du Québec sur l'utilisation du feu vert clignotant;

QUE, suite à cette formation, les pompiers du service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon soient autorisés à s'enregistrer au niveau de la Société de l'assurance automobile du Québec afin d'obtenir l'attestation requise par le Code de la sécurité routière;

QUE les pompiers du service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon soient autorisés à munir leur véhicule personnel d'un feu vert clignotant et de l'utiliser pour répondre à des situations d'urgence sur le territoire de la MRC Bonaventure.

2021-12-06-11 Service incendie - ajout de trois (3) pompiers volontaires

ATTENDU QUE de nouveaux membres se sont ajoutés au sein du service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon;

ATTENDU la demande du directeur du service incendie de procéder à la nomination de trois (3) nouveaux pompiers;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que messieurs Mathieu Martin, Jean-Benoît Roy et Léo Bernard soient désignés à titre de pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Siméon.

2021-12-06-12 Office municipal d'habitation Approbation du budget révisé

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 4 752 \$ pour l'année 2021.

2021-12-06-13 Demande de financement temporaire

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE monsieur Denis Gauthier, maire, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs, et ce, dans le cadre du Règlement numéro 494-21, décrétant l'acquisition d'un camion 10 roues neuf avec benne multifonction et un emprunt de 299 524,09 \$, remboursable sur une période de vingt (20) ans.

QUE monsieur Denis Gauthier, maire, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, soient désignés à titre de signataires pour cette demande de financement temporaire.

2021-12-06-14 Dépôt des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec portant sur l'adoption du budget et l'adoption du PTI

La directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Siméon procède au dépôt des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec portant sur l'adoption du budget sur l'adoption du PTI.

2021-12-06-15 Calendrier des séances 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi, au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier, et débuteront à 19 h 30 :

10 janvier

2 mai

12 septembre

7 février

6 juin

3 octobre

7 mars

4 juillet

7 novembre

4 avril • 15 août

5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

2021-12-06-16 Avis de motion – Règlement numéro 500-21 Décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2022 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant

Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption le Règlement 500-21, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2022 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2021-12-06-17 Avis de motion – Règlement numéro 501-21 Relatif à la rémunération des élus municipaux

Le conseiller Pierre Sarrazin donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 501-21, relatif à la rémunération des élus municipaux.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2021-12-06-18 Autres sujets

Tel que prévu par la loi, une liste de taxes municipales dues a été préparée par la directrice générale et greffière-trésorière;

La liste comprend 23 dossiers totalisant un montant de 25 093,81 \$.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que, lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers qui n'auront pas été réglés lui soient transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.

2021-12-06-19 Période de questions

Les commentaires et questionnements soulevés concernent le processus de soumissions, les modalités entourant la Guignolée 2021, l'utilisation du feu vert clignotant, les modalités du programme PPA-CE, l'accueil des nouveaux arrivants et le projet de 24 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie.

Des félicitations ont été données au maire pour son poste de préfet suppléant ainsi qu'aux membres du Conseil pour le leur nouveau mandat.

Sept (7) personnes étaient présentes.

2021-12-06-20 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance, il est 20 h 57.

Denis Gauthier	Nathalie Arsenault	
Maire	Directrice générale	